Commune de

MOUCHIN

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage n°2/2

1:2 000

Vu pour être annexé à la délibération du
arrêtant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Fait à Mouchin,
Le Maire,

«ARRÊTÉ LE :»
«APPROUVÉ LE :»

auddicé urbanisme
G E O P O L I S - G E O

agence Lille (siège social)
Immeuble Euralille
Tour Euralille - 1 place Jeanne de Flandre
CS 70 001 - 59777 Euralille
Lille Métropole Cedex 09 (Norrenberg)
Tél. : 03 20 55 78 00

agence Douai
Immeuble Le Dorlan
Rue de la Déportation
CS 20 001 - 59500 Douai
Tél. : 03 27 71 78 40

agence Paris
Bât. Le Montparnasse - Tour Montparnasse
33 rue de l'Ouest - 75014 Paris
Tél. : 01 43 21 08 40

agence Aix-en-Provence
Pôle de la Méditerranée
Place de la Méditerranée
13100 Aix-en-Provence
Tél. : 04 42 24 08 40

Légende

- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- Elément de patrimoine protégé
- Elément de patrimoine protégé
- Emplacement réservé
- Espace Boisé Classé
- Secteurs contribuant aux continuités écologiques
- Chemin protégé

- U : Zone urbaine mixte
- Ui : Secteur urbain soumis à un risque d'inondation
- Ubi : Secteur urbain des hameaux
- Ubi : Secteur urbain des hameaux soumis à un risque d'inondation
- Us : Secteur urbain des équipements sportifs
- Uj : Secteur urbain des jardins

- AU : Zone à urbaniser
- 2AU : Zone à urbaniser à long terme (après modification du PLU).
- AUs : Secteur à urbaniser pour les équipements sportifs

- A : Zone agricole
- Ai : Secteur agricole soumis à un risque d'inondation
- Ap : Secteur agricole préservé

- N : Zone naturelle
- Ni : Secteur naturel soumis à un risque d'inondation

N°	Surface	Objet	Bénéficiaire
ER n°1	4209 m²	Extension cimetière	Commune
ER n°2	1283 m²	Extension équipements publics	Commune
ER n°3	11264 m²	Extension équipements sportifs	Commune

A titre d'information une partie de la commune est concernée par un aléa sur les conditions de fondation. Il est conseillé de procéder à des sondages sol en conformité et d'adapter les techniques de construction.

A titre d'information la totalité du territoire est concernée par le risque sismique faible de niveau 2. Il est conseillé d'adapter les techniques de construction.
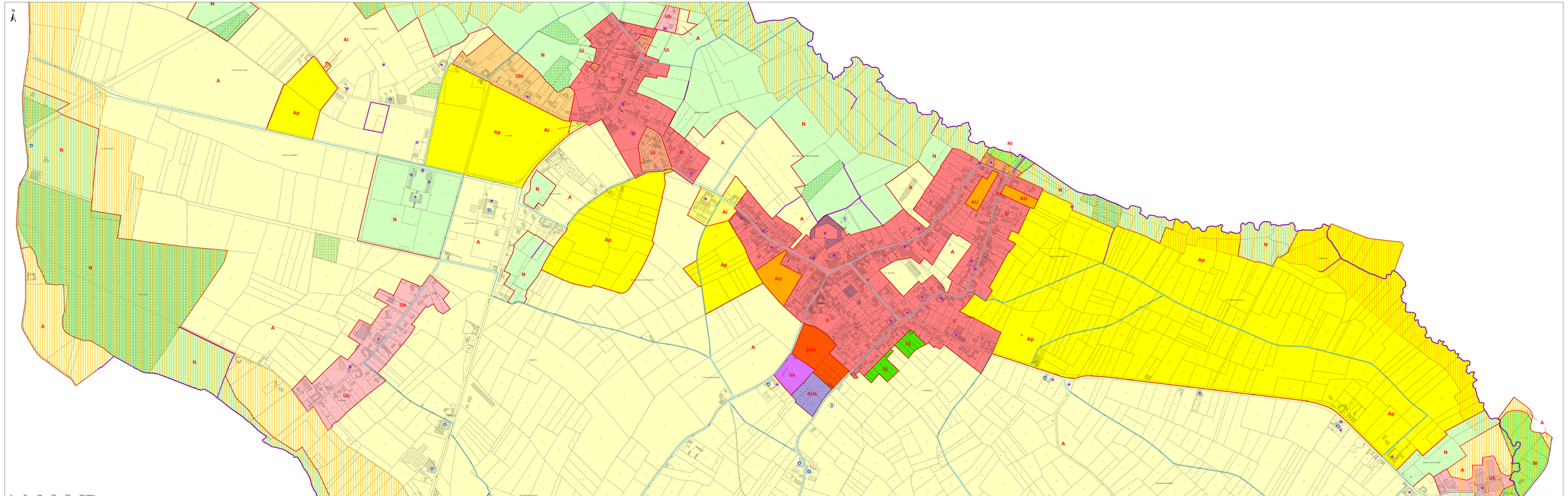
A titre d'information une partie de la commune est concernée par des nappes sub-affleurante. Il est conseillé d'adapter les techniques de construction.